



Rachat parts immobilière à une tierce personne

Par **falcoprune**, le **30/11/2014** à **15:30**

Bonjour,
Je souhaiterais racheter les parts immobilières de l'ancienne copine à mon ami. Ils ont achetés une maison ensemble, elle est majoritaire suite à un apport personnel et elle a aussi payé les frais notariés. Ils ne sont pas mariés ni pacsés. Ils ont juste un compte en commun pour payer le remboursement du crédit encouru pour l'achat de cette maison.
Comment cela se passe-t-il? Peut-on juste faire un changement de propriétaire devant notaire bien sûr où faut-il qu'ils clôturent leur crédit et refaire un achat de la maison (avec à nouveau des frais notariés)?
J'espère que l'on pourra me répondre.
Merci d'avance
Falcoprune

Par **aguesseau**, le **30/11/2014** à **17:49**

bjr, le titre de propriété d'un bien n'a rien à voir avec son financement.
la maison est en indivision entre votre ami et sa copine, ils ont souscrit un crédit ensemble avec une clause de solidarité.
en principe tant que le crédit n'est pas soldé, il faut informer l'organisme de crédit de votre intention de changer la propriété du bien car il est probable que l'organisme de crédit a pris une garantie sur le bien objet du prêt.
demandez conseil à un notaire.

Par **falcoprune**, le **01/12/2014** à **17:09**

Bonsoir,
Merci pour votre réponse, j'ai rendez-vous avec un notaire la semaine prochaine.

rnCordialement